CAMARGUE®

Aperçu des garanties





GARANTIE

Tous les matériaux que nous utilisons sont de très haute qualité et adaptés à leur usage.

En tant que fabricant nous offrons:

	Structure porteuse	Motorisation et commande électronique	Couleur et brillance du laquage	Tenue du laquage	Technologie Fixscreen®	Bande Crystal
Camargue®	10 ans	2 ans	5 ans / 15 ans*	10 ans**	5 ans	2 ans
Camargue® Skye	5 ans	2 ans	5 ans / 15 ans*	10 ans**	5 ans	2 ans
Algarve® Line	7 ans	2 ans	5 ans / 15 ans*	10 ans**	5 ans	2 ans
Ellice®	5 ans	2 ans	5 ans / 15 ans*	10 ans**	5 ans	2 ans
Aero® Line	7 ans	2 ans	5 ans / 15 ans*	10 ans**	5 ans	2 ans
Lagune®	5 ans	2 ans	5 ans / 15 ans*	10 ans**	5 ans	2 ans
Lapure®	5 ans	2 ans	5 ans / 15 ans*	10 ans**	5 ans	2 ans

^{*} Moyennant enregistrement et traitement annuel à l'aide du kit de maintenance Renson

La garantie couvre la fourniture de pièces de rechange, le montage sur place par l'installateur (éventuellement avec l'assistance d'un collaborateur technique de chez Renson Sunprotection Screens) ou une révision complète par le fabricant dans ses propres ateliers. Les coûts de montage (déplacement + main-d'oeuvre) ne sont pas couverts par la présente garantie. La période de garantie prend cours à la date de production et ne couvre que le produit même, et non son placement.



Enregistrez votre pergola dans les 15 jours suivant l'installation et recevez

15 ANS DE GARANTIE SUR LE LAQUAGE*

+ 1 kit de maintenance GRATUIT

www.renson-outdoor.com/garantie

* Valable pour la tenue des couleurs et la brillance du laquage en cas d'entretien annuel avec le kit de maintenance de Renson.

Non valable pour les régions côtières et à forte pollution. Non valable pour wooddesign, les pièces coulées en aluminium et les pieds de montage.



^{**} Région < 500 m de distance de la côte : 5 ans de garantie sur la tenue

Tous les matériaux utilisés par RENSON® sont de première qualité et adaptés à leur utilisation.

En tant que fabricant nous garantissons :

- Renson accorde au client final une garantie de 10 ans sur tous les éléments structurels d'une pergola Camargue livrée et installée par un revendeur Renson agréé. La période de garantie commence le jour de la livraison de celle-ci au client final.
- Une garantie de 2 ans est en vigueur pour les composants électriques (chauffage, haut-parleurs éclairage,...) et les commandes.
- Une garantie de 5 ans est accordée pour les moteurs Somfy.
- Pour la couleur et la brillance du laquage des éléments en aluminium, une garantie de 5 ans est accordée. Si vous enregistrez la pergola et pouvez prouver que celle-ci est nettoyée et protégée annuellement à l'aide du kit de maintenance Renson, vous recevez une garantie de 15 ans sur le laquage. Décroissant à partir de l'année 6 (couverture de garantie: année 6 = 90%, année 7 = 80%, ...).
- 10 ans de garantie sur la tenue du laquage. Non valable pour les pièces coulées en aluminium et les pieds de montage.
- 5 ans de garantie sur la technologie Fixscreen des stores : la fermeture éclair reste dans la coulisse + bonne adhérence de la fermeture éclair à la toile.
- Une garantie de 2 ans est d'application pour la toile Crystal (entièrement transparente, utilisée comme fenêtre).

Conditions de garantie

Cette 'garantie Renson' est uniquement d'application :

 Sur les produits et les accessoires livrés par Renson. Des modifications aux produits et l'emploi d'accessoires autres que ceux proposés par Renson ne sont pas couverts par la présente garantie et peuvent entraîner la suppression de la garantie de Renson.

- Pour des produits et des accessoires correctement montés. Ceci comporte aussi la fixation au sous-sol et/ou aux parois selon les prescritions techniques.
- Pour tous les défauts de la structure qui peuvent survenir lors d'un emploi normal, de conditions climatiques habituelles et qui sont clairement provoqués par un défaut de matériau, de construction ou de fabrication.
- Si l'installation à été réalisée par un distributeur Renson.

Exceptions

Dégâts et/ou défauts éventuels qui ne sont pas couverts par la garantie :

- Dégâts dus à une usure normale ou un vieillissement du produit ou à des manipulations du client et/ou de tiers.
- Petits défauts esthétiques (propres au processus de fabrication) ou décoloration ou déformation d'éléments, pour autant que ceux-ci ne gênent pas le fonctionnement normal du produit.
- Des toiles avec des lignes ou plis.
- Des dégâts ou des défauts résultant d'un usage anormal et d'un manque d'entretien. Sous "usage anormal", on entend tout usage abusif, comportement dangereux, usage fautif ou forcé et applications non prescrites ou modifications apportées au produit ou à des éléments du produit.
- Des dégâts/défauts suite au transport ou au stockage, dégâts résultant d'un montage inapproprié ou de réparations ou interventions par le client ou des tiers, l'utilisation d'éléments non conformes et non reconnus par le service technique de Renson.
- Des dégâts/défauts dus à une exposition intensive à des circonstances atmosphériques nuisibles ou anormales (tempête, grêle, eau, foudre et feu), le montage avec un matériel de fixation trop faible ou non adapté.
- Des dégâts dus à une exposition dans un environnement industriel agressif ou avec un degré élevé de salinité.
- Dégâts dus à une installation du produit non conforme aux instructions d'installation communiquées.

- Dégâts dus à une utilisation du produit sans le respect des instructions d'utilisation, de sécurité et d'entretien prescrites et/ou sans tenir compte des limites d'utilisation.
- Dégâts dus à l'utilisation de matériel de fixation d'une résistance trop faible.
- Dégâts dus à des variations du réseau électrique supérieures ou inférieures à 10 % de la valeur standard.
- RENSON n'est pas responsable pour le bris de verre (par ex. suite à une erreur de montage ou au réchauffement inégal du vitrage).

Mention des défauts

Tout défaut de conformité doit être signalé par écrit à votre revendeur Renson dans un délai de deux (2) mois après constatation.

Des défauts signalés au-delà de ce délai ne pourront plus être pris en considération et seront donc irrecevables.

Remèdes

Lorsqu'il est fait appel à la garantie, RENSON® va toujours examiner le produit et décider si le défaut est couvert par la garantie.

Si ce n'est selon des dispositions légales contraignantes, Renson® ne sera en aucun cas responsable de tout dommage indirect et/ou accident corporel éventuel. RENSON® ne pourra en aucun cas être responsable d'un dommage provoqué non seulement par un défaut au produit, mais également par une faute ou nonchalance du client ou d'une personne dont le client est responsable.

Réparations

En cas de panne, prenez contact avec votre installateur Renson. Ne laissez remplacer les pièces défectueuses que par des pièces originales de Renson. Elles seules répondent aux exigences de qualité de Renson. Les réparations effectuées de manière non professionnelle peuvent présenter un risque pour l'utilisateur. Dans ce cas, la responsabilité de Renson ne pourra pas être mise en cause.

IMPORTANT A SAVOIR

- Les pergolas dans un environnement urbain sont soumises à des matières polluantes (smog, pluies acides), fumée des cheminées et conditions climatiques en général. Il est donc normal que la pergola se salisse. Ni la structure en aluminium, ni la toiture ne sont auto-nettoyantes. Il faut donc prévoir un entretien et un nettoyage régulier.
- N'utilisez pas de barbecue ou de fondue sous une toiture fermée. Veillez à ouvrir les lames, afin que la fumée puisse s'évacuer facilement.
- En cas d'installation dans un environnement sablonneux et poussiéreux, il est possible que la translucidité de la toile diminue à cause de la combinaison du sable et du vent.
- Avant le nettoyage, enlevez d'abord les saletés avec une brosse ou un aspirateur.
- Si la toile d'un store vertical est mouillée à cause d'une averse inattendue, vous pouvez refermer votre store sans crainte et, quand le temps s'améliore, la dérouler pour la faire sécher. Pour les toiles avec les fenêtres crystal, ne les enroulez que quand elles sont tout à fait sèches. Ne laissez pas la toile mouillée enroulée pendant plus de trois jours, afin d'éviter l'apparition de moisissure et de taches.
- La toile de fenêtre crystal peut être seulement nettoyée à l'aide d'eau tiède propre (± 30°C).
- Contrôlez régulièrement qu'il ne reste pas de petites branches, de feuilles ou de nids d'oiseaux sur votre produit et ôtez-les.
- En tant que fabricant, nous vous conseillons un contrôle technique régulier de votre système par l'installateur.
 - Tous les ans pour les bâtiments industriels et pour les particuliers.
 - Deux fois par an pour des conditions extrêmes (p.ex. zones littorales).

- Le système électrique doit être installé par un électricien agréé, selon les normes en vigueur.
- En raison des contraintes de fabrication, pour les toiles et les profils, de légères nuances de teinte peuvent apparaître entre les échantillons et les produits finis. De même entre les composants et les profils.
- La toile peut montrer des petites nuances de couleur et des petites imperfections.
- En raison des contraintes d'utilisation de toiles, il peut résulter une formation de plis, gaufrage et des effets de chevrons.
- Une différence de couleur peut apparaître entre des toiles qui sont montées à des périodes différentes
- Les toiles avec des fenêtres crystal peuvent se dilater, rétrécir, former des vagues et/ou des plis du fait des différences de température ou des tensions de toiles différentes.
- Suivant la couleur et le motif, il peut apparaître à long terme une légère altération des teintes de la toile / fenêtre crystal.
- En cas de condensation ou d'humidité, la fenêtre crystal peut laisser apparaître des traînées blanches ou des lignes bleues. Celles-ci sont propres au produit et disparaissent d'elles-mêmes en séchant.
- Les stores verticaux : ces toiles subissent par l'action de la barre de charge ou avec un autre système de tension, une certaine tension. Elles peuvent dès lors, suivant leur type, être sujettes, en position de repos, à de légères formations de plis.

ENTRETIEN

Entretien facile grâce au kit de maintenance Renson

Votre pergola se trouve exposée toute l'année à l'extérieur. Si vous voulez profiter de votre pergola de manière optimale, nous vous conseillons d'effectuer un entretien 1 à 2 fois par an. Ceci permet aussi de prolonger sa durée de vie. Ce produit est disponible auprès de votre installateur.

Pour cela les points suivants sont importants :

- La structure est en aluminium thermolaqué. Un nettoyage annuel à l'aide du kit de maintenance Renson veillera à la conservation de l'intensité de la couleur et offrira une protection complémentaire contre les pluies acides, l'air marin et les rayons UV. Dans les régions côtières ou boisées, un entretien 2 x par an est un must.
- Le Renson 'Clean' est un produit concentré avec des hautes propriétés de nettoyage et de dégraissage convenant pour les salissures naturelles les plus fréquentes, telles que la poussière, les précipitations comportant du gras, les taches de graisse, la mousse, les traces d'insectes, ...

Ce produit n'est pas comparable aux produits de nettoyage courants. Son fonctionnement en profondeur permet de 'décrocher' la saleté. Ce produit peut être aussi utilisé pour le nettoyage du polyester des toiles de toiture et des stores verticaux en fibre de verre.

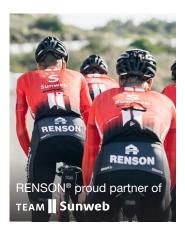
Apres le nettoyage, vous devez protéger la structure en aluminium à l'aide du Renson 'Protect'. Celui-ci dépose un film protecteur qui permet par la suite de nettoyer la surface avec un simple chiffon et un minimum de Renson 'Clean'. Cela protège aussi l'aluminium des pluies acides, de l'air marin et des rayons UV et permet de conserver l'intensité de la couleur.

• Les deux produits ne doivent pas être utilisés en plein soleil ou par temps chaud. un séchage rapide du produit pourrait laisser des taches sur la structure ou la toile. N'utilisez pas de produits mordants ou abrasifs, d'éponges à récurer ou autres moyens abrasifs. Nous vous conseillons également de ne pas utiliser d'appareil de nettoyage à haute pression.



Renson kit de maintenance







Creating healthy spaces

RENSON® Headquarters Maalbeekstraat 10, IZ 2 Vijverdam B-8790 Waregem Tel. +32 (0)56 62 71 11 info@renson.eu www.renson-outdoor.com













